

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le onze janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Sébastien FOULONNEAU *ayant donné pouvoir à Madame Catherine HAMON* et Madame Louise MOREAU

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Thierry VANDAELE

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....26

Votants28

DCM n°019/2023 - 8.9.3**Saison VallonScènes 2022/2023 - résidence à l'espace
culturel Paul GUIMARD - convention avec l'association
« Rock with you »**Rapporteur : Madame TERRIEN

L'association Rock with you domiciliée à ANGERS est porteuse du projet « Héron et Duval », spectacle folk qui a beaucoup tourné lors des saisons estivales ces deux dernières années. Les deux musiciens, Gaëtan DURANDIÈRE et Nathan DALLÉRAC, originaires de COUFFÉ et d'LOUDON, souhaitent retravailler leur spectacle pour l'adapter au plateau. À cette fin, ils cherchent une salle libre et mise à disposition gratuitement. L'espace culturel Paul GUIMARD est disponible la semaine du 03 au 07 avril 2023 inclus et pourrait les accueillir en résidence.

En contrepartie, l'association s'engagerait à accorder à la commune une remise de 20% sur le prix de cession de son spectacle « Héron et Duval ». En déduisant cette remise, le coût du spectacle s'élèverait à 1 097,20 euros (sans la technique).

Cette demande a été transmise par courriel aux membres de la commission communale vie locale le 14 octobre 2022.

Le projet de convention de résidence a été envoyé par courriel aux élus le 11 janvier 2023.

Monsieur le Maire demande si la date du spectacle « Héron et Duval » est d'ores et déjà connue. Madame TERRIEN répond que non. Elle ajoute qu'il pourrait être programmé dans le cadre de la saison VallonScènes.

Sur proposition des membres de la commission communale vie locale,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'accueil en résidence de l'association Rock with you du 03 au 07 avril 2023 inclus afin d'adapter le spectacle « Héron et Duval » au plateau ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention correspondante, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 26 janvier 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Thierry VANDAELE**



Envoyé en préfecture le 25/01/2023
Reçu en préfecture le 25/01/2023
ID : 044-200078079-20230117-DCM019_2023-DE